LE CTE ?

Le CTE est une instance appelée à émettre un avis ou faire des propositions sur l’organisation du travail, les horaires, les effectifs, la formation, la répartition des primes…

*Attention : en cas de vote électronique,   
les votes débutent plus tôt !*

LE MEDICO-SOCIAL FACE AUX RESTRUCTURATIONS ET LA MISE EN CONCURRENCE

Les lois de 2002, 2005, le développement des CPOM (qui endettent les établissements et organisent les restrictions budgétaires) accélèrent les restructurations, les regroupements de services, d’établissements et imposent des plans d’économies drastiques ! Les établissements médico-sociaux sont concernés à leur tour par l’offensive libérale. Leur mise en concurrence va être accélérée suite aux projets de tarification à l’activité dans le médico-social et de contractualisation avec les financeurs, rendant responsables les établissements publics de leurs pertes, comme à l’Hôpital.

Du fait de ces nouveaux dispositifs imposés par le législateur et mis en place à marche forcée par les directions, les prises en charges s’intensifient et se complexifient. Par contre les moyens en personnels et en formation se réduisent tandis que la casse des statuts s’organise.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 - FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE  
LE 6 DECEMBRE, NOUS ELISONS NOS REPRESENTANT-ES   
AU COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT (CTE)

**ELECTIONSFPH.SUDSANTESOCIAUX.ORG**

**Dans ce contexte dégradé, faire le choix d’un syndicat résolument engagé, refusant la régression sociale et porteur des revendications collectives du personnel s’impose !**

Le syndicat SUD Santé Sociaux défend depuis sa création il y a près de 30 ans, une autre conception du syndicalisme. SUD Santé Sociaux est représentatif nationalement ce qui nous permet d’être présent-es dans les différentes instances nationales, pour porter le même message de lutte que dans nos assemblées générales ou dans nos manifestations !

**Votez SUD… comme «Solidaires»** parce que c’est ensemble, titulaires, précaires, que nous pourrons résister à ceux-celles qui veulent liquider nos acquis sociaux et nos services publics pour laisser la place à la loi du profit.

**Votez SUD… comme «Unitaires»** parce que c'est uni-es, syndiqué-es et non syndiqué-es, organisations syndicales, associations et collectifs de lutte, que nous défendrons l'emploi, les services publics, la protection sociale et que nous ferons vivre la solidarité.

**Votez SUD... comme «Démocratiques»** parce que chacun-e doit pouvoir participer aux décisions pour que l'action syndicale soit solide et bien ancrée au terrain.